

Crise sanitaire — Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle
Health crisis — Ensuring food and nutritional security

Paule Bernier, Dt.P., M. Sc.

Volume 18, Number 1, Spring 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1070391ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1070391ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ordre professionnel des diététistes du Québec

ISSN

2561-620X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bernier, P. (2020). Crise sanitaire — Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle / Health crisis — Ensuring food and nutritional security. *Nutrition Science en évolution*, 18(1), 7–8. <https://doi.org/10.7202/1070391ar>

CRISE SANITAIRE — ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE



Alors que nous sommes en pleine crise sanitaire, nous nous retrouvons à tester les limites des systèmes qui nous entourent : système de santé, système d'approvisionnement — dont la filière alimentaire — sans oublier nos systèmes de valeurs.

Paule Bernier, Dt.P., M. Sc.

Si plusieurs prônent une certaine autonomie pour éviter la dépendance aux équipements médicaux par exemple, plusieurs réfléchissent depuis longtemps à ce qui doit être mis en place pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, deux termes qui sous-tendent que non seulement la quantité, mais aussi la qualité doit être présente pour que cette sécurité existe. En effet, l'impact de l'alimentation sur la santé humaine est bien documenté et continue de l'être et le lien avec le développement de maladies chroniques dites sociétales l'est tout autant.

L'article du Pr Moubarac et collaborateurs éveille notre sens critique en décrivant le phénomène des activités politiques corporatives et leur influence sur les politiques publiques : « La coopération étroite de l'industrie alimentaire avec les responsables de l'élaboration des politiques de santé publique est une réalité suscitant de plus en plus d'inquiétudes et de spéculations. » Cet article confirme une fois de plus la nécessaire indépendance professionnelle, qui est « l'exercice de la

profession en faisant abstraction de l'intervention abusive de tiers pouvant influencer sur le jugement professionnel et sur l'exécution des obligations professionnelles, de manière que ne puisse être mise en doute l'intégrité professionnelle¹ ».

L'urgence sanitaire décrétée par la ministre de la Santé en mars dernier a eu comme effet collatéral la fermeture des universités et l'arrêt des stages de nos futures diplômées. J'ai donc réuni les trois universités, et ensuite le Comité sur la formation qui, après étude, est d'avis que pour autant que les stages puissent se poursuivre en août prochain, l'impact de l'arrêt momentané des stages sur la prochaine cohorte sera négligeable. Mais cette problématique a fait resurgir celle du manque de places de stages qui, en contexte de pandémie, est exacerbée. S'il est vrai que lors des premiers jours d'une nouvelle stagiaire, des efforts supplémentaires sont requis de la part de la diététiste qui agit comme maître de stage, dans la plupart des cas cela est compensé par l'aide apportée par la stagiaire dans les jours qui suivent. De plus, agir comme maître de stage

est crucial pour assurer la relève de la profession.

Peu importe ce qui arrive dans les mois futurs, je suis convaincue qu'il faut mettre en place un système de mentorat pour chaque nouvelle membre de la profession. Tel que cité dans l'article Le mentorat : comprendre et implanter cette pratique pour soutenir le développement professionnel, « le mentorat se définit comme un moyen de développement et d'apprentissage basé sur une relation interpersonnelle volontaire, gratuite et confidentielle. Dans la relation mentorale, une personne d'expérience (mentor) investit sa sagesse et son expertise pour favoriser l'acquisition de compétences et d'habiletés par l'autre personne (mentoré) qui veut atteindre des objectifs professionnels et personnels. » Il me semble qu'une telle relation est au bénéfice des deux parties et mérite qu'on y réfléchisse sérieusement. Et c'est peut-être grâce à l'article Le leadership conscient au profit d'un engagement individuel et collectif bienveillant, que pourra évoluer notre pensée en ce sens.

Sur ce, je vous laisse découvrir cette nouvelle parution de Nutrition — Science en évolution. Bonne lecture! ■

¹ L'indépendance professionnelle. Luc Bégin, Faculté de philosophie et Institut d'éthique appliquée (IDÉA) Université Laval. 19 février 2019

HEALTH CRISIS — ENSURING FOOD AND NUTRITIONAL SECURITY



As we grapple with a full-blown public health crisis, the limits of the systems we rely on are being put to the test, not only in terms of healthcare and the distribution of goods and services (including the food we eat), but also in terms of the values we uphold.

Paule Bernier, Dt.P., M. Sc.

While some call for greater self-sufficiency, e.g. so we do not remain dependent on imported medical equipment, others have spent years reflecting on the steps we must take to ensure food and nutrition security. In other words, if we want safety and security, we must guarantee the quantity as well as the quality of our food. The impact of diet on public health is well documented, as is the link with the development of chronic conditions known as societal diseases.

Appealing to our critical thinking, the article by Prof. Moubarac and his collaborators delves into the phenomenon of corporate political activities and their influence on public policies: "The food industry's close ties with officials in charge of developing public health policies are a growing source of concern and speculation." Once again, this article underscores the importance of professional independence, which is defined by Luc Bégin as the carrying out of professional activities while resisting unwarranted interventions by third parties aimed at influencing

our judgment or how we fulfil our obligations, so that our integrity cannot be called into question.¹

The public health emergency declared by Quebec's health minister in March 2020 has had a number of collateral effects, including the closing of universities around the province and the temporary suspension of our practical training program. I met with representatives from the three universities offering dietician training, as well as with the OPDQ's training committee, which after reviewing the situation, came to the conclusion that the impact of the suspension will be minimal, assuming that the program can resume in August. But this issue has shed light on the fact that there is a shortage of available positions for trainees; the pandemic has only served to exacerbate this problem. Although supervisors typically have to invest more time and effort during the first part of the program, this is offset in most cases by the help provided by trainees in the later stages. Needless to say, supervisors play a crucial role in paving the way for the next generation of professionals.

Whatever the future may hold, I am convinced that we need a mentoring system for each and every new member of our profession. As noted in the article *Le mentorat : comprendre et implanter cette pratique pour soutenir le développement professionnel* (Mentoring: understanding and implementing this practice in support of professional development), mentoring is designed to facilitate learning and develop skills by means of an interpersonal relationship that is voluntary, free and confidential. Within this relationship, seasoned mentors draw on their store of wisdom and expertise to help students acquire new competencies and skills as they pursue professional as well as personal goals. It seems to me that the mentor/mentoree relationship benefits both parties and merits serious consideration. Perhaps our thinking in this regard will be shaped by the article *Le leadership conscient au profit d'un engagement individuel et collectif bienveillant* (Enlightened leadership and the benefits for benevolent individual and collective engagement).

On that note, I will leave you to discover the latest issue of *Nutrition — Science in Evolution*. Enjoy! ■

¹ Adapted from the definition proposed by Luc Bégin, Faculty of Philosophy and Institute of Applied Ethics (IDEA), Laval University. February 19, 2019.